

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 avril 2013

---

RENFORCEMENT DES DROITS DES PATIENTS EN FIN DE VIE - (N° 754)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 3

présenté par  
M. Leonetti

-----

### ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« inscrits dans le »

les mots :

« inscrites dans son ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.